



GUIDE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023-24



SOMMAIRE

1. Les écoles publiques montfortaises.	P. 4
2. Des agents territoriaux à votre écoute.	P. 6
3. Une équipe d'animation sur tous les temps périscolaires et l'accueil de loisirs.	P. 7
4. Une équipe sur les temps scolaires et périscolaires.	P. 8
5. Le PEDT : l'alliance éducative au service de la réussite de l'enfant.	P. 9
6. La journée de vos enfants : des âges et des rythmes différents.	P. 10
7. L'accueil périscolaire, avant et après la classe.	P. 12
8. Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en élémentaire.	P. 14
9. Bien manger à l'école.	P. 16
10. ALSH Ti-koban, un espace pour s'épanouir !	P. 18
11. Cap' Jeunes : au gré des envies !	P. 20
12. Le CMJ : Conseil Municipal des Jeunes.	P. 21
13. La vie culturelle, les spectacles hors temps scolaire.	P. 22
14. Accessible en 1 clic : le portail Montfort F@mille.	P. 23
15. Tarifs 2023-24.	P. 24
16. Le CCAS de Montfort-sur-Meu, solidaire de votre rentrée.	P. 26
17. Calendrier scolaire 2023-24.	P. 27

ÉDITO

Chers parents,

Une nouvelle rentrée s'annonce et nous souhaitons à nouveau tout mettre en œuvre pour la réussite et le bien être de vos enfants lors de cette année scolaire.

Ce livret d'accueil constituant un lien important entre vous, l'école et les services périscolaires, vous y trouverez les informations pratiques relatives à l'environnement global auquel vos enfants peuvent être confrontés tout au long de leur journée.

Cette rentrée 2023 s'inscrit bien entendu dans la continuité de notre volonté politique d'adapter les tarifs de la cantine et des services périscolaires au plus près de la réalité constatée des besoins des familles (si le nombre d'élèves diminue, nous constatons que la fréquentation des services, elle, augmente). Aussi nous avons maintenu le dispositif de la cantine à 1€ et nous avons adopté en Conseil Municipal du mois de juillet la répartition des tarifs sur 8 tranches dans une perspective d'équité (cf, pages 24 et 25).

Cette année encore le Projet Educatif Du Territoire (PEDT) poursuit la mise en oeuvre des 5 axes pédagogiques d'accompagnement des enfants (cf, page 9) et continue de s'inscrire dans la complémentarité éducative des projets des écoles.

Nous porterons toutefois un focus particulier avec l'ensemble des écoles « Unissons-nous autour de mêmes projets » sur des actions ayant pour thématique la santé.

Le travail au travers cette thématique aura notamment pour objectif d'investir les élèves dans la formidable aventure que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le sport, l'olympisme et ses valeurs seront le fil rouge de l'année.

Nous souhaitons à tous les élèves une très bonne rentrée scolaire et une année épanouissante. Nous restons bien entendu à votre disposition pour aborder tout sujet en lien avec l'éducation de vos enfants.



Fabrice DALINO
Maire de
Montfort-sur-Meu

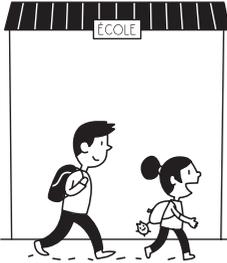


Christine FAUCHOUX
Adjointe en charge de
l'éducation, l'enfance,
la jeunesse et le sport.

Fabrice DALINO

Christine FAUCHOUX

1. LES ÉCOLES PUBLIQUES MONTFORTAISES



499
ENFANTS

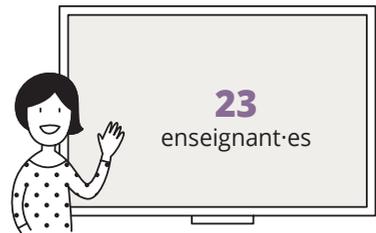
accueillis dans 2 groupes
scolaires publics :
le **PAYS POURPRÉ**
et le **MOULIN-À-VENT**



1 section bilingue
FRANÇAIS-BRETON



52 C'est le nombre
d'enfants inscrits en
filière bilingue français-
breton pour l'année
scolaire 2023-24.



1 CONSEIL D'ÉCOLE DANS CHAQUE ÉCOLE

Présidé par chaque directrice
d'établissement, le conseil d'école
rassemble les parents élu·es, les
enseignant·es, l'inspecteur·rice de la
circonscription, et quelques élu·es de
la Ville de Montfort-sur-Meu. Réuni
une fois par trimestre, il délibère sur
toutes les questions qui concernent

la vie de l'école, vote le règlement
intérieur de l'école et statue sur le
projet pédagogique.

2 ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

pour partager et échanger avec les
autres parents : **Récré-Actions** pour
l'école du Pays Pourpré et **De l'Eau au
Moulin** pour l'école du Moulin-à-Vent.



À Montfort-sur-Meu, l'école est une **priorité**.
Notre ambition est la réussite éducative et l'épanouissement de chaque enfant.



ÉCOLE MATERNELLE DU PAYS POURPRÉ

8, ruelle des Écoles
35160 Montfort-sur-Meu
T. 02 99 09 07 47
E-mail : ecole.0350361C@ac-rennes.fr
Directrice : **Anne-Gaëlle VALY**



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU PAYS POURPRÉ

8, ruelle des Écoles
35160 Montfort-sur-Meu
T. 02 99 09 01 65
E-mail : ecole.0351020U@ac-rennes.fr
Directrice : **Émilie GALIPOT**



ÉCOLE MATERNELLE DU MOULIN-À-VENT

Boulevard Surcouf
35160 Montfort-sur-Meu
T. 02 99 09 25 94
E-mail : ecole.0352182g@ac-rennes.fr
Directrice : **Sophie ERNOULT**



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU MOULIN-À-VENT

Boulevard Surcouf
35160 Montfort-sur-Meu
T. 02 99 09 25 52
E-mail : ecole.0352175z@ac-rennes.fr
Directrice : **Pauline KERGOZIEN**

2. DES AGENTS TERRITORIAUX À VOTRE ÉCOUTE.

Ville de Montfort-sur-Meu
**Service Affaires scolaires
Enfance Jeunesse**

Boulevard Villebois Mareuil
35160 Montfort-sur-Meu

T. : 02 99 09 00 17

Les autres agents
municipaux



7
ATSEM



13
agent-es d'entretien
et de restauration



12
animateur-ices



Stéphanie CHÉREL
Directrice Enfance-Jeunesse



Sylvie POSSÉMÉ
Assistante de direction



Aurélie PÉRON
Directrice ALSH Ti-Koban



Julie FOUQUET
Responsable Cap' Jeunes



Nicolas GARNIER
Responsable Restauration municipale

3. UNE ÉQUIPE D'ANIMATION SUR TOUS LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET L'ACCUEIL DE LOISIRS.



Julia ORAIN



Aline BERTHELOT



Pauline BROUDIC



Coralie GIGOMAS



Sandrine JÉHANNIN



Nicolas MALBEC



Alexis NEVEU



Yoann LE CORRE



Julie RENAULT



Inès VETO



Camille TRENEL



4. UNE ÉQUIPE SUR LES TEMPS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES.

DES ATSEM



Virginie MACÉ



Nicole LOUVEL



Hélène MAURIN



Nathalie COETZEE



Patricia-Gaëlle
POUSSIN



Patricia MORAND



Odile GAUDRON

DES AGENTS DE RESTAURATION



Nicolas GARNIER



Thomas LE HIN



Stéphanie ROBIN



Isabelle RIGOLÉ



Sarah SIMON



Sandrine VALLÉE



Laurence
BOUAISSIER



Céline GUILLOT

5. LE PEDT : L'ALLIANCE ÉDUCATIVE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE L'ENFANT.



DES VALEURS ET DES AXES COMMUNS CO-ÉCRITS DANS UN PEDT

Le **Projet Éducatif Territorial (PEDT)** vise à mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il permet de formaliser un parcours éducatif cohérent et de qualité pendant et après l'école, ceci dans le respect des compétences de chacun et en veillant à assurer la complémentarité des temps éducatifs.

DES AXES PÉDAGOGIQUES PARTAGÉS



- 1 Accompagner l'enfant dans sa construction identitaire, en respectant ses besoins et faciliter son autonomie.
- 2 Encourager toutes les solidarités, s'entraider au quotidien, accueillir l'autre dans ses différences.
- 3 Construire le monde de demain, débattre, faire des choix, agir en respectant notre environnement.
- 4 Développer des projets d'éducation artistique, culturelle et sportive en lien étroit avec la vie locale.
- 5 Découvrir le monde par les sciences et créer des projets innovants grâce aux nouvelles technologies.



6. LA JOURNÉE DE VOS ENFANTS : DES ÂGES ET DES RYTHMES DIFFÉRENTS.

Prendre en compte les besoins, le rythme et l'âge de l'enfant. Au-delà de ces principes, le nouveau **Projet Éducatif Territorial (PEDT)** vise aussi à mieux articuler les différents temps de la journée d'un enfant.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7:00 8:30	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	
8:30 11:40	Enseignement			Enseignement	
11:40 13:35	Pause méridienne		Accueil de Loisirs	Pause méridienne	
13:35 16:25	Enseignement			Enseignement	
16:25 19:00	Accueil périscolaire			Accueil périscolaire	



Sur les temps scolaires, les enfants sont sous la responsabilité de l'Éducation Nationale (équipe enseignante et directrice d'école).

Sur les temps périscolaires, les enfants sont sous la responsabilité de la Ville de Montfort-sur-Meu (ATSEM, animateur-trices et agent.es de restauration).

EN ÉLÉMENTAIRE UNE ORGANISATION DE LA SEMAINE SUR 4,5 JOURS DE SCOLARITÉ.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7:00 8:25	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire		Accueil périscolaire
8:25 11:45	Enseignement		Enseignement		Enseignement
11:45 13:30	Pause méridienne				Pause méridienne
13:30 15:20	Enseignement		Accueil de Loisirs		Enseignement
15:20 16:30	TAP				TAP
16:30 19:00	Accueil périscolaire				Accueil périscolaire



Sur inscription

7. L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, AVANT ET APRÈS LA CLASSE.



PÉRISCOLAIRE DU MATIN



- **Maison de l'enfance** : enfants scolarisés au groupe scolaire du Pays Pourpré.

- **Locaux périscolaire du Moulin-à-Vent** : enfants scolarisés au groupe scolaire Moulin-à-Vent.



7h-8h25 > Maternelle

7h-8h30 > Élémentaire



- **Équipe encadrante**
Animateur-trices
ATSEM

PÉRISCOLAIRE DU SOIR



- **Maison de l'enfance** : enfants scolarisés au groupe scolaire du Pays Pourpré.

- **Locaux périscolaire du Moulin-à-Vent** : enfants scolarisés au groupe scolaire Moulin-à-Vent.



- **Goûter fourni** par le restaurant scolaire (voir sur le menu).

- **Accompagnement aux leçons 17h-18h** (sur inscription)



Maison de l'enfance

02 23 43 57 64

montfort.famille@montfort-sur-meu.bzh

TEMPS MÉRIDIEN

- MATERNELLE -

11h40

13h35



- **Équipe encadrante**
Personnel de restauration
Animateur-trices
ATSEM

2 services

adaptés aux besoins de l'enfant.

1

Repas
service à table
v
Accès aux dortoirs

2

Jeux
v
Repas
service à table
v
Temps calme



Self
passage échelonné
des enfants

v
Jeux libres

v
**Accès à des espaces jeux,
ateliers** en intérieur
de 12h à 13h

- ÉLÉMENTAIRE -

11h45

13h30



- **Équipe encadrante**
Personnel de restauration
Animateur-trices
ATSEM

PÉRISCOLAIRE DU MERCREDI MIDI

Cas unique pour les élémentaires.



Maison de l'enfance

- > Groupe Moulin-à-Vent :
navette en bus
- > Groupe Pays Pourpré :
navette à pieds.

On utilise nos jambes !

En mai - juin - juillet



11h45-12h45



PAS DE REPAS



- **Équipe encadrante**
Animateur-trices



8. LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) EN ÉLÉMENTAIRE.

Sur inscription



15h20 à 16h30

Les **Temps d'Activités Périscolaire (TAP)** sont proposés :

Lundi **Jeudi**
Mardi **Vendredi**

2 JOURS TAP PROJETS ET JEUX D'ENFANTS

- Jouer ensemble
- Investir les projets locaux
- Participer et construire ensemble les idées des enfants

EN QUELQUES CHIFFRES



9 ENFANTS
sur **10** fréquentent
les séances quotidiennement.

Gratuité des TAP.



Découpages des TAP sur une semaine :

2 JOURS « projets et jeux d'enfants »

2 JOURS « TAP Parcours »



14 associations différentes

(sportives, culturelles et artistiques).



12 animateurs.trices enfances
5 agents municipaux (médiathèques,
intervenants extérieurs, etc...).

Groupe scolaire du Pays Pourpré

CONTACT / Sandrine JÉHANNIN

Groupe scolaire du Moulin-à-Vent

CONTACT / Coralie GIGOMAS

02 23 43 57 64

tap@montfort-sur-meu.bzh

2 JOURS TAP PARCOURS

DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ ET DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES.

- Course d'orientation
- Jouons ensemble
- Football
- TAP Chef
- Sport Santé
- Danse
- Expression théâtrale
- Jeux coopératifs
- Tennis de table
- Multisports
- Handball
- Roller / Waveboard
- ...

CONSTRUIRE UN CITOYEN RESPONSABLE ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

- Papier en folie
- Fun Création
- Pop'Art
- Déco Carton
- J'aime ma planète
- Au fil des TAP
- Les P'tits Explorateurs
- ...

S'ENRICHIR DE NOTRE CULTURE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI.

- Tissage
- Éveil musical et chorale
- Art visuel
- À vos crayons
- Expression scénique
- Stop Motion
- Arts plastiques
- Dans la peau de...
- Couture
- ...



15

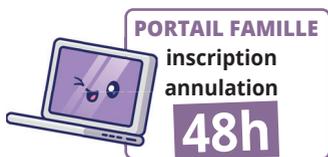
2 JOURS TAP PROJET ET JEUX D'ENFANT

L'ensemble du groupe classe est pris en charge par un.e animateur.trice enfance de la Ville. Les enfants sont amenés à réfléchir à leurs propres envies et à imaginer et créer le contenu des séances.

Aussi, les équipes d'animation pourront leur proposer de s'associer aux événements de la Ville, ou à des projets particuliers. Nous construisons avec eux leurs initiatives citoyennes.

Parfois vos enfants sauront mettre en avant ce qu'il auront réalisés. À certains moments, la mise en valeur pourra être faite par des affichages au sein des établissements périscolaires, ou sur le blog enfance.

« Tous les enfants ont du génie. Le tout est de le faire apparaître ».



9. BIEN MANGER À L'ÉCOLE.

Sur inscription



1

Confection des repas à la cuisine centrale à l'école du Pays Pourpré.



2

Les plats réalisés, un **liaison chaude** dessert la cuisine satellite du Moulin-à-Vent.



3

Les **plats sont portionnés et servis** par des agents de restauration.



4

À table ! 420 repas sont confectionnés chaque jour.

ORGANISATION

La Ville de Montfort-sur-Meu dispose de deux restaurants scolaires : une cuisine centrale, ruelle des Écoles, à l'école du Pays Pourpré et une cuisine satellite à l'école du Moulin-à-Vent. Dans chaque groupe scolaire, un service à table est assuré en maternelle et un self-service est proposé aux élémentaires.

PRÉPARATION

La Ville de Montfort-sur-Meu est particulièrement attentive à la **qualité du repas** servi aux enfants, en termes d'équilibre alimentaire, d'origine et de diversité des produits entrant dans la composition des recettes. Chaque jour, la **préparation des repas est effectuée sur place** par une **équipe de professionnel·les** diplômés favorisant toujours des **recettes traditionnelles** et **limitant au maximum les produits industriels**.

NOUVEAUTÉ

VENEZ PARTAGER UN REPAS AVEC VOS ENFANTS !

Le concept consiste à permettre aux parents de passer un moment en production, de visiter les locaux, de participer à la préparation des repas, de prendre part au service et pour finir, de partager le repas avec leur enfant.

Cette démarche va être mise en place à la rentrée afin de vous permettre de découvrir le fonctionnement de la restauration scolaire.

DES SAVEURS DANS L'ASSIETTE

L'objectif : assurer un produit de saison, de qualité, tout en portant une attention particulière sur les distances d'approvisionnement.

- 27 % de produits labellisés : fromages AOP, viandes Label Rouge, viandes et fromages IGP (Indication géographique protégée), label Pêche Durable.
- 23 % de fruits et légumes bio et produits laitiers bio.
 - Pain bio fourni par les boulangeries montfortaises.

SANTÉ ET NUTRITION

- Dans le respect des recommandations en nutrition, chaque menu est élaboré sur place par le responsable de la restauration.
- Pour conserver toutes les qualités gustatives des viandes, poissons et légumes, la cuisson basse température est privilégiée.
- Toutes les semaines, un menu végétarien est proposé de même qu'un menu à thème par mois.
- Ces menus sont affichés dans les écoles et disponibles en téléchargement sur le portail Montfort F@mille.



DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE

- La démarche éco-responsable du restaurant s'illustre par le remplacement de certains produits emballés individuellement par des produits en grandes quantités (ex : fromage portion / yaourt individuel -> fromage à la coupe / yaourt en seau).
- Zéro Plastique / Lors des pique-niques : plus de gobelet, de paille et de couverts en plastique. Le restaurant privilégie les couverts en inox et les assiettes en carton.

ÉDUCATION ALIMENTAIRE

- En fonction de l'âge des enfants, des ateliers pédagogiques sont proposés : ateliers interactifs pour les élémentaires et table de découverte pour les maternelles.
- Des animations sont également proposées telles que la lutte contre le gaspillage, la découverte des fruits et légumes ou la dégustation de nouvelles recettes.

Restauration scolaire

Nicolas GARNIER, Chef de la restauration scolaire

02 23 43 57 64

restauration.scolaire@montfort-sur-meu.bzh



10. ALSH TI-KOBAN UN ESPACE POUR S'ÉPANOUIR !



Lieu d'accueil des enfants de 3 à 12 ans, Ti-Koban est un espace de détente, de socialisation et d'ouverture culturelle.

Les enfants rencontrent des copains, jouent, échantent, proposent, choisissent et découvrent des activités diverses, partagent et grandissent ensemble. L'aménagement des espaces, le déroulement de la journée, les activités..., tout est imaginé avec la volonté de permettre à chacun de s'épanouir, de s'ouvrir dans une ambiance conviviale, ludique et éducative.

Une plaquette de présentation des animations est mise à disposition des familles sur le portail Montfort F@mille pour chaque période.



Taux d'encadrement

- 6 ans : **1** animateur.trice **pour 8**
+ 6 ans : **1** animateur.trice **pour 12**



Une équipe d'animation diplômée.

1 directrice **1** adjointe
10 animateur.trices



Les enfants sont répartis par tranche d'âge.

ACTIONS SOLIDAIRES

Toute l'année l'ALSH, apporte son soutien aux associations à travers des actions solidaires telles que la collecte de :

- > **Bouchons**
- > **Piles**
- > **Crayons**



ALSH TI-Koban

Aurélié PÉRON, Directrice

Ruelle des Écoles - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

02 23 43 57 64 accueildeloisirs.direction@montfort-sur-meu.bzh



LES INFOS PRATIQUES

• **Le mercredi**, la structure est ouverte dès le matin pour tous les enfants de maternelle et les enfants élémentaires de l'école privée de la Ville. Les enfants élémentaires des écoles publiques peuvent être accueillis à l'issue de leur temps de classe pour le reste de la journée.

• **Pendant les vacances scolaires**, l'accueil de loisirs est ouvert en journée ou demi-journée / avec ou sans repas. Les périodes d'ouverture et de fermeture sont accessibles sur le portail Montfort F@mille.

MERCREDIS **VACANCES**

Différentes possibilités d'inscriptions :

- Journée complète avec repas :
9h -17h
- Matin sans repas : 9h -12h30
- Matin avec repas : 9h -13h30
- Après-midi avec repas : 11h45 -17h
- Après midi sans repas : 13h30 -17h

Accueil Péricentre de 7h à 9h le matin et le soir de 17h à 19h.

Il n'est pas possible de prendre uniquement le repas.

ALSH TI-Koban

Aurélie PÉRON, Directrice

Ruelle des Écoles - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

02 23 43 57 64

accueildeloisirs.direction@montfort-sur-meu.bzh

11. CAP' JEUNES : AU GRÉ DES ENVIES !

Le Cap'Jeunes accueille les jeunes à partir du CM2 jusqu'à 18 ans.

Située dans la Tour du Papegaut, la structure jeunesse est ouverte toute l'année en période scolaire et pendant les vacances. Les jeunes sont répartis en tranches d'âges : les 10-14 ans et les 15-18 ans.

À la différence de l'ALSH Ti-Koban, et hors temps d'activité organisée, les jeunes peuvent aller et venir comme ils le souhaitent. Ils sont autonomes pour trouver une activité qui leur convient.

Jeux, bricolage, babyfoot, billard... sont à leur disposition. Un.e animateur.trice est toujours présent pour les accueillir et être à leur écoute.

OUVERTURE

- **En période scolaire**, le Cap'Jeunes ouvre le mercredi après-midi, de 14h à 18h : **accueil informel (sans inscription).**

- **Pendant les vacances**, le Cap'Jeunes ouvre ses portes à partir de 9h, jusqu'à 18h. Exceptionnellement, des soirées sont organisées, et le Cap'Jeunes peut fermer plus tard. Le midi, l'équipe propose de venir manger sur place. Il y a une cuisine équipée avec four et micro-ondes pour réchauffer son repas. **Sur inscription.**

PROGRAMME

Durant les vacances scolaires, un programme d'animations est proposé aux jeunes. Il est consultable en ligne sur le portail Montfort F@mille.



- Cotisation annuelle (à partir de septembre 2023) : **1€**

Cap'Jeunes

Julie FOUQUET, responsable du Cap'Jeunes

Ruelle du Château - 35160 MONTFORT-SUR-MEU

06 63 27 70 99 julie.fouquet@montfort-sur-meu.bzh

12. LE CMJ

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

CMJ : UN NOUVEAU MANDAT SE PRÉPARE !

Les 15 élu.es du Conseil Municipal des Jeunes ont terminé leur mandat cet été. L'heure est désormais à la préparation du prochain CMJ, qui couvrira la période 2023-2025.

L'objectif est de favoriser l'engagement des jeunes et l'apprentissage de la vie démocratique et citoyenne, à travers la mise en œuvre de projets proposés par les jeunes et pour les jeunes.

RETOUR SUR LES PROJETS RÉALISÉS

Élèves des écoles Pays Pourpré, Notre Dame, Moulin-à-vent.

 **La plantation d'un arbre**, les jeunes conseiller-ères en partenariat avec les élu.es et les services techniques de la commune, ont décidé de planter un savonnier (aussi appelé arbre aux lanternes) au bout de l'allée du Mistral.

 **Devenir porte-drapeaux**, le CMJ en association avec les Anciens Combattants se voit confier la responsabilité lors des cérémonies d'officier comme porte-drapeau en binôme avec les anciens.

 **Mettre en place des espaces sans tabac**, afin de répondre favorablement aux souhaits des usagers, le CMJ en partenariat avec La Ligue contre le Cancer, a défini plusieurs lieux, aux abords desquels, il sera désormais interdit de fumer, dès la rentrée de septembre 2023. Ces lieux seront matérialisés par des panneaux comportant le label "*Espaces sans tabac*".

LE CMJ? COMMENT ÇA MARCHE ?

Tous les deux ans, les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles privée et publiques de Montfort-sur-Meu, élisent les élèves qui siégeront au Conseil Municipal des Jeunes pour 2 ans. Dans ce cas, les candidat-es font campagne et présentent leurs projets à leurs camarades de classe avant l'élection. Comme le Conseil Municipal des adultes, le CMJ se réunit une fois par mois sur le temps extrascolaire et en dehors des vacances avec l'animatrice jeunesse et les élu-es afin de proposer et d'élaborer des projets.

13. LA VIE CULTURELLE

LES SPECTACLES HORS TEMPS SCOLAIRE.

Pour faire des sorties en famille ou hors temps scolaire, voici un échantillon de spectacles pour les 3-11 ans programmés sur l'année scolaire 2023-24.



L.A.B - Dimanche 8 oct. 2023 - 15h30

Un groupe de musique au centre de la salle, deux techniciens sur scène, une danseuse, une dizaine de complices parmi le public, un décor de labo expérimental et tout le monde se met à danser sans même comprendre pourquoi. La volonté de ce spectacle est d'offrir au plus grand nombre un moment de partage et de danse ludique et jubilatoire.

*Danse et musique au Confluent. À partir de 6 ans - Tarif catégorie D
Durée : 2h30 avec 1^{ère} partie.*

HIC ! - Vendredi 10 nov. 2023 - 19h

HIC ! Ce sont des personnages bien trempés, qui nous servent avec humour des chansons de leur cru, de la musique, des tranches de vie gratinées, des amitiés, de la poésie, des verres à pied, des calembours et des cacahuètes.

*Théâtre burlesque à l'Avant-Scène.
À partir de 7 ans - Tarif catégorie C - Durée : 1h.*



LE MANIPOPHONE - Dimanche 18 fév. 2024 - 16h

Le Manipophone est une invention révolutionnaire ! Cet ancêtre du vidéo-clip, imaginé dans les années 30 permet d'entendre et de voir les plus grandes vedettes de la chanson française et américaine... Laissez-vous surprendre par sa version muppet et redécouvrez, pour le plaisir des yeux et des oreilles, les morceaux d'Yves Montand, Charles Trenet, Johnny Cash et bien d'autres.

*Spectacle à l'Avant-Scène. À partir de 8 ans - Tarif catégorie D
Durée : 50 min.*



Contact Saison culturelle

Cécile HAMER, administration billetterie.

02 99 09 00 17 billetterie@montfort-sur-meu.bzh

14. ACCESSIBLE EN 1 CLIC : LE PORTAIL MONTFORT F@MILLE



Pour procéder à l'inscription de votre enfant aux services municipaux (accueil périscolaire du matin et du soir, restauration scolaire, TAP pour les élémentaires, ALSH Ti-Koban et Cap' Jeunes), **la Ville de Montfort-sur-Meu met à disposition des familles le portail Montfort F@mille, en accès direct sur <https://montfortfamille.portail-familles.app/>**

POUR S'INSCRIRE, C'EST TRÈS SIMPLE !



1 Ouverture de votre dossier

Prenez contact pour la création de votre espace numérique en envoyant un mail à montfort.famille@montfort-sur-meu.bzh

2 1^{ère} connexion sur le Portail F@mille

- > Vous recevez un mail de confirmation avec un lien d'activation.
- > Mettez à jour les informations de la famille et de vos enfants.

3 Réservations

- > Accédez aux réservations périscolaire, ALSH Ti Koban et Cap'Jeunes.
- > Vos inscriptions sont validées en fonction des places disponibles et sous réserve du respect des délais.
- > Consultez l'état de vos réservations.

- **PÉRISCOLAIRE** (matin, soir, TAP, restauration) **48h à l'avance**
- **ALSH** (mercredis et vacances) **7 jours à l'avance**

4 Facturation et paiement

- > Se référer à la colonne de droite.

FACTURATION ET PAIEMENT

La facturation

Tous les mois, les familles ont à disposition sur leur espace *portail Montfort F@mille* une facture des services utilisés le mois précédent. Celle-ci est établie en fonction des heures de présence et des inscriptions des enfants.

Le paiement

Plusieurs possibilités de paiement s'offrent aux familles :

- Sur le *portail Montfort F@mille*.
- Par prélèvement automatique (demande à effectuer par mail).
- À la Trésorerie de Montfort-sur-Meu :
 - / Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du Trésor Public ;
 - / En chèques vacances pour les activités proposées par l'ALSH ou au Cap' Jeunes ;
 - / Par ticket prépayé CESU.

NB. Les tickets CESU peuvent être utilisés pour le paiement des prestations d'accueil périscolaire du matin et du soir. Le montant transmis ne doit pas excéder le montant facturé pour ces services.



15. TARIFS 2023-24

À PARTIR DU 1^{er} SEPT. 2023

Les tarifs des services sont délibérés annuellement en séance du Conseil municipal. Retrouvez-les ici pour l'année 2023-24. Afin de bénéficier d'un tarif adapté à vos ressources, vous devez fournir impérativement votre quotient familial tous les ans.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Quotient familial	Tarif pour 15 mn		Tarif au-delà de 19h, par tranche de 5 mn
	Montfortais / ULIS Classe bilingue	Hors Montfortais	
De 0 à 550	0.15 €	0.20 €	1.10 €
De 551 à 900	0.20 €	0.25 €	
De 901 à 1200	0.25 €	0.30 €	
De 1201 à 1400	0.30 €	0.35 €	
De 1401 à 1600	0.35 €	0.40 €	
De 1601 à 2000	0.40 €	0.45 €	
De 2001 à 3500	0.45 €	0.50 €	
3501 & plus	0.50 €	0.55 €	
Pénalités	Absence non justifiée : 50 % du tarif applicable		
	Présence sans inscription : tarif applicable + 50% de celui-ci		

RESTAURANT MUNICIPAL

Quotient familial	Montfortais / ULIS / Classe bilingue	Hors Montfortais
	De 0 à 550	0.80 €
De 551 à 900	1.00 €	1.00 €
De 901 à 1200	2.75 €	2.90 €
De 1201 à 1400	3.75 €	3.90 €
De 1401 à 1600	4.25 €	4.40 €
De 1601 à 2000	4.45 €	4.60 €
De 2001 à 3500	4.55 €	4.70 €
3501 & plus	4.80 €	4.95 €
Pénalités	Absence non justifiée : 50 % du tarif applicable	
	Présence sans inscription : tarif applicable + 50% de celui-ci	

ALSH TI-KOBAN

	Quotient familial	Montfortais ULIS Classe bilingue	Hors Montfortais	Sorties, stages et cycles d'activité				
				A	B	C	D	E
Journée complète sans repas	De 0 à 550	7.85 €	8.35 €					
	De 551 à 900	8.30 €	8.80 €					
	De 901 à 1200	8.60 €	9.10 €					
	De 1201 à 1400	9.10 €	9.60 €					
	De 1401 à 1600	9.50 €	10.00 €					
	De 1601 à 2000	9.75 €	10.25 €					
	De 2001 à 3500	10.00 €	10.50 €					
	3501 & plus	9.50 €	10.00 €					
Demi-journée sans repas	De 0 à 550	5.35 €	5.60 €					
	De 551 à 900	5.50 €	5.75 €	2 €	3 €	4 €	6 €	10 €
	De 901 à 1200	6.65 €	6.90 €					
	De 1201 à 1400	6.15 €	6.40 €					
	De 1401 à 1600	6.20 €	6.45 €					
	De 1601 à 2000	6.50 €	6.75 €					
	De 2001 à 3500	6.60 €	6.85 €					
	3501 & plus	6.80 €	7.05 €					
Goûter	Sans distinction	0.40 €	0.40 €					
Repas	Sans distinction	cf. ci-contre						
Pénalités	Absence non justifiée	50 % du tarif applicable						
Pénalités	Présence sans inscription	Tarif applicable + 50% de celui-ci						

CAP' JEUNES

	Montfortais	Hors Montfortais	Sorties, stages et cycles d'activité				
			A	B	C	D	E
Adhésion annuelle	1.00 €	1.00 €					
Demi-journée	QF de 0 à 550	3.00 €	3.25 €				
	QF de 551 à 900	3.40 €	3.65 €	2 €	3 €	4 €	6 €
	QF de 901 à 1200	3.75 €	4.00 €				
	QF de 1201 à 1400	4.00 €	4.25 €				
	QF de 1401 à 1600	4.25 €	4.50 €				
	QF de 1601 à 2000	4.50 €	4.75 €				
	QF de 2001 à 3500	4.75 €	5.00 €				
	3501 & plus	5.00 €	5.25 €				
Pénalités	Absence non justifiée : 50 % du tarif applicable						
Pénalités	Présence sans inscription : tarif applicable + 50% de celui-ci						

16. LE CCAS DE MONTFORT-SUR-MEU, SOLIDAIRE DE VOTRE RENTRÉE.

L'AIDE SCOLAIRE

En septembre, le CCAS propose l'aide scolaire aux familles domiciliées à Montfort-sur-Meu ayant des enfants scolarisés en maternelle ou en élémentaire, dans un établissement scolaire public ou privé. Pour les enfants scolarisés au collège ou au lycée, une aide forfaitaire est également possible pour l'année scolaire 2023-24 afin de financer une partie d'un voyage scolaire.

Vous avez la possibilité de solliciter cette aide financière si votre quotient familial est inférieur ou égal au plafond fixé par le Conseil d'administration du CCAS, soit 900 € pour 2023.

La demande s'effectue via l'imprimé de demande d'aide scolaire ci-contre.

Ce document est à retourner au CCAS :

- **avant le 8 octobre 2023**, pour les aides relatives aux enfants de maternelle et d'élémentaire ;
- **avant le 16 juin 2024**, pour les aides relatives à un voyage scolaire d'enfants de collège ou de lycée.

LE MON PASS FORT

Attribué par le CCAS de Montfort-sur-Meu, le Mon Pass Fort est un chéquier de réductions cumulables, valables sur le sport et les loisirs, tout au long de l'année. Parmi les partenaires pour 2023-24 : l'Académie Paul Le Flem, le Cercle Montfortais, l'espace aquatique Océlia, le Montfort Basket Club, le Canoë-Kayak du Pays de Brocéliande, le Cinéma la Cane, le Centre équestre du Lac de Trémelin, Quinconce et l'association Reli·e/s.

Ce dispositif s'adresse aux familles montfortaises sous conditions de ressources. Le montant indiqué sur chaque coupon vient en déduction du tarif dont vous êtes redevables.

La demande s'effectue via l'imprimé de demande Mon Pass Fort ci-joint. Il est à retourner au CCAS.



CCAS de Montfort-sur-Meu

02 99 09 00 17

actionsociale@montfort-sur-meu.bzh

17. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-24



ZONE A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

ZONE B Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, **Rennes**, Strasbourg.

ZONE C Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Rentrée des élèves	<i>Reprise des cours : lundi 4 sept. 2023</i>		
Vacances de la Toussaint	<i>Fin des cours : samedi 21 oct. 2023 Reprise des cours : lundi 6 nov. 2023</i>		
Vacances de Noël	<i>Fin des cours : samedi 23 déc. 2023 Reprise des cours : lundi 8 jan. 2024</i>		
Vacances d'hiver	<i>Fin des cours : samedi 17 fév. 2024 Reprise des cours : lundi 4 mar. 2024</i>	<i>Fin des cours : samedi 24 fév. 2024 Reprise des cours : lundi 11 mar. 2024</i>	<i>Fin des cours : samedi 10 fév. 2024 Reprise des cours : lundi 26 fév. 2024</i>
Vacances de Pâques	<i>Fin des cours : samedi 13 avr. 2024 Reprise des cours : lundi 29 avr. 2024</i>	<i>Fin des cours : samedi 20 avr. 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024</i>	<i>Fin des cours : samedi 6 avr. 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024</i>
Vacances d'été	<i>Fin des cours : samedi 6 juil. 2024</i>		

NB. Les classes vaqueront le vendredi 10 mai 2024.

+ d'infos :

www.education.gouv.fr





Réalisation : Services Affaires scolaires - Enfance Jeunesse et Communication de la Ville de Montfort-sur-Meu.